

ÉOLIEN CITOYEN en Pays des Crêtes Préardennaises pour une dynamique de territoire



Investir dans l'éolien citoyen
près de chez vous : c'est possible !



Depuis 2002, la communauté de communes des Crêtes Préardennaises s'est investie dans la maîtrise de l'implantation de parcs éoliens afin que les bénéficiaires de cette ressource profitent au territoire. En s'engageant en 2012 dans un Plan Climat Énergie Territorial, la collectivité vise à l'horizon 2020 un territoire autonome en énergie.

L'ÉOLIEN CITOYEN, C'EST QUOI ?

Ce concept, bien connu en Europe - notamment au Danemark et en Allemagne - se développe désormais en France, où plusieurs projets citoyens sont initiés : des centaines de riverains, collectivités et acteurs économiques locaux détiennent la majorité du capital de ces parcs éoliens et bénéficient de l'énergie produite.

L'éolien citoyen est un modèle d'économie éthique et solidaire. Il est reconnu par la Charte nationale de l'association **Énergie Partagée** dont les principes fondamentaux sont :

- Engagement volontaire et durable en faveur des énergies renouvelables
- Autonomie et indépendance des projets
- Ancrage local avec contrôle citoyen de l'investissement
- Finalité non spéculative
- Fonctionnement démocratique, transparence de gouvernance
- Circuit court de l'énergie, de la production à la consommation

POURQUOI L'ÉOLIEN ?

À travers l'éolien citoyen, une localité utilise le vent, une ressource naturelle inépuisable, qui appartient à tous, pour le transformer en un bien : l'électricité.

L'éolien est la plus performante des technologies :

- Meilleur coût d'installation au kilowattheure
- Simple et fiable
- Faible impact sur le sol (environ 500 m² par éolienne)
- La production maximale correspond aux périodes de grands besoins (hiver)
- Très efficace (peu de pertes ; production et consommation locales)

LE PROJET D'ÉOLIEN CITOYEN À CHAGNY - BOUVELLEMONT - JONVAL



3 éoliennes pour 3 villages

Développé par **Énéole**, il s'agit du premier Parc éolien citoyen de la Région Champagne Ardenne ! Ce projet a pour vocation : **la production d'une électricité verte consommée localement et la création de richesses locales** (dynamique locale, emplois, outil pédagogique). La production des 3 éoliennes du parc alimentera 1 600 ménages, soit 18 % des foyers du territoire.

Le projet de Chagny - Bouvellemont - Jonval a été retenu par **Énergie Partagée** comme projet citoyen. Vous pouvez donc investir personnellement dans ce projet !

L'éolien citoyen en Pays des Crêtes Préardennaises est développé en partenariat avec



OUI,

JE SOUTIENS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ÉOLIENS CITOYENS DES CRÊTES PRÉARDENNAISES.



Pour se renseigner
et investir dans le projet :



Enercoop
Ardennes Champagne
23A, rue André Dhôtel
08130 Attigny



Énergie Partagée
Investissement

www.energie-partagee.org

Contact :
Tél. 03 10 29 00 00
ingrid.julien@enercoop-ardennes.fr
www.enercoop-ardennes-champagne.fr

VOTRE COOPÉRATIVE D'ÉNERGIE CITOYENNE

Enercoop Ardennes Champagne est soutenu par



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
L'Europe investit dans les zones rurales

*L'éolien citoyen en Pays des Crêtes Préardennaises
est développé dans le cadre de*



Le Plan Climat des Crêtes

